Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260908-B_DEL_2026_090-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 août 2026

Date de convocation : **Date d'affichage :**	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 17 13 13

L'an deux mille vingt six, le vingt huit août, à 08 Heures 30, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis

Absents :
BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane

Secrétaire de séance : Monsieur BOUGEOT Frédéric

Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260908-B_DEL_2026_090-DE

N° B_DEL_2026_090

Objet **Emploi**

Organisation du Forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle - Demande de subvention à la Région Bretagne

Projet de territoire : AXE 2 Attractivité économique pour de l'emploi pérenne - Accompagner les acteurs, les projets économiques et la création d'emplois

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné organise le Forum de l'Emploi et de l'Évolution professionnelle le jeudi 26 novembre 2026 à La Mézière, au bowling de Cap Malo. Les horaires d'ouverture sont adaptés 8h30-13h30, avec un temps d'ouverture au public à partir de 9h30.

Les forums ou actions d'information métiers ont pour objectif d'apporter aux publics une information sur les métiers ou domaines professionnels et sur les formations qui y concourent. Ils sont un levier parmi d'autres dans la construction du parcours scolaire et professionnel.
Le Conseil régional de Bretagne subventionne de tels événements dans le cadre du dispositif « actions d'informations sur les métiers ».
L'aide prend la forme d'un soutien aux dépenses liées à l'organisation de la manifestation.
Peuvent être subventionnées, les dépenses liées à l'organisation de la manifestation, dans la limite de 30 % du montant des dépenses éligibles.

Le plan de financement prévisionnel des dépenses subventionnables :

FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2026

Dépenses	Montant en € TTC	Recettes	Montant en € TTC	%
Location de matériels	200,00 €	Région Bretagne	1 980,00 €	30%
location de salle et prestation de restauration (café accueil)	2 600,00 €	Val d'Ille-Aubigné	4 620,00 €	70%
Animations et autres prestations diverses	2 000,00 €			
Agent de sécurité	300,00 €			
Communication	1 500,00 €			
TOTAL	**6 600,00 €**		**6 600,00 €**	**100%**

Monsieur le Président propose de :
- valider le plan de financement prévisionnel ci-dessus
- l'autoriser à solliciter les financements auprès de la Région Bretagne au titre du dispositif « actions d'informations sur les métiers »
- l'autoriser à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

---

Vu les statuts de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné,

Vu les crédits inscrits au budget principal 2026

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE le plan de financement prévisionnel suivant :

Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260908-B_DEL_2026_090-DE

FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2026

Dépenses	Montant en € TTC	Recettes	Montant en € TTC	%
Location de matériels	200,00 €	Région Bretagne	1 980,00 €	30%
location de salle et prestation de restauration (café accueil)	2 600,00 €	Val d'Ille-Aubigné	4 620,00 €	70%
Animations et autres prestations diverses	2 000,00 €			
Agent de sécurité	300,00 €			
Communication	1 500,00 €			
TOTAL	**6 600,00 €**		**6 600,00 €**	**100%**

AUTORISE Monsieur Le Président à solliciter les financements auprès de la Région Bretagne au titre du dispositif « actions d'informations sur les métiers »

AUTORISE Monsieur Le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 08/09/2026,

Le/la secrétaire de séance,
Monsieur BOUGEOT Frédéric

Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

